

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 06 novembre 2014 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

30/11/2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

30/11/2014

**Objet**

indemnités de conseil au trésorier payeur.

Mme CAMBOURIEUX Frédérique



Étaient présents :

33/2014

MME Marie-Thérèse LERET, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, M ZAPPELINI Alain, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

Secrétaire de séance :

LEBARQUE Sébastien

Après exposé de Mme le Maire et suite à la demande de l'indemnité de conseil du trésorier;

Le Conseil décide d'attribuer à Madame MACCURY A.M, Receveur à Magny en Vexin, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982, pour la durée de son mandat.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 13 novembre 2014.

Publié ou notifié le 13 novembre 2014.

Fait AMENUCOURT, le 10 novembre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 06 novembre 2014 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

30/11/2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

20/11/2014

**Objet**

Autorisation donnée au Maire pour signer la convention déneigement de la CCVVS

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

Étaient présents :



MME Marie-Thérèse LERET, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, M ZAPPELINI Alain, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

3212014

Secrétaire de séance :

LEBARQUE Sébastien

VU l'article L5211-4-2 du CGCT donnant la possibilité à un EPCI de se doter de services communs pour assurer les missions fonctionnelles;

VU la délibération 2014-45 su 23 septembre 2014 du conseil communautaire;

Considerant la nécessité d'adhérer au service commun constitué par l'EPCI afin de régler les problèmes de routes communales pendant les épisodes neigeux;

Considérant que les modalités de mise en oeuvre de ce service commun sont décrites dans la convention jointe et seront exercées à titre gratuit;

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des voix :

\* Approuve l'adhésion au service commun de déneigement géré par la communauté de communes Vexin Val de Seine et mis à disposition à titre gratuit aux communes membres pour une durée minimum de 5 ans renouvelable par reconduction expresse ;

\* Autorise le Maire à signer la convention du service de la communauté de communes Vexin Val de Seine

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 18 septembre 2014 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :****Objet**

Modification duree  
hebdomadaire de travail  
de la secrétaire

31/2014

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

SOUS-PRÉFECTURE DE PONTOISE

30 SEP. 2014

ARRIVÉE

Étaient présents :

Alain ZAPPELINI , MME Marie-Thérèse LERET, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD.

Secrétaire de séance :

M. LEBARQUE Sébastien

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de réduire la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie en la fixant à 22.50/35eme.

Proposition acceptée à la majorité.

8 voix pour

3 voix contre

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 10 juillet 2014.

Publié le 25 septembre 2014

Fait à AMENUCOURT, le 25 septembre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 18 septembre 2014 à 20 heures 00

Date de convocation :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

Tableaux numériques

Étaient présents :

Alain ZAPPELINI , MME Marie-Thérèse LERET, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD.

30/2014



Secrétaire de séance :

M. LEBARQUE Sébastien

Suite à la demande de la commune de la Roche Guyon , Mme le maire expose au conseil le coût des 3 tableaux numériques pour l'école de la Roche Guyon qui s'élève à 3000 € l'unité. Une subvention est demandée à hauteur de 1800 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour cette dépense

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 18 septembre 2014.

Publié ou notifié le 20 septembre 2014.

Fait à AMENUCOURT, le 25 septembre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	2
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 26 juin 2014 à 20 heures 00

SOUS-PRÉFECTURE DE PONTOISE

10 OCT. 2014

ARRIVÉE

**Date de convocation :**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :****Objet**

Participation communale  
pour la cantine /enfant  
classe CLIS

29/2014

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

Étaient présents :

MME Marie-Thérèse LERET, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

MME Marie Béatrice VIEILLARD pouvoir à F.CAMBOURIEUX

Secrétaire de séance :

LEBARQUE Sébastien

Après exposé de Mme le Maire,  
Vu le courrier de M et MME DUVERNAY,  
A l'unanimité,

Il est décidé d'accorder une participation financière pour le règlement de la cantine d'un enfant en classe CLIS à Magny en Vexin à hauteur de 0.75 cts par repas

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 10 juillet 2014.

Publié ou notifié le 10 juillet 2014.

Fait à AMENUCOURT, le 07 octobre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	9
• votants	9
• absents	2
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 26 juin 2014 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :****Objet**

ADHESION AU CNAS

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

28/2014

Étaient présents :

MME Marie-Thérèse LERET, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

MME Marie Béatrice VIEILLARD pouvoir à F.CAMBOURIEUX

Secrétaire de séance :

M. LEBARQUE Sébastien

Mme le Maire propose aux membres du conseil municipal de reconduire l'adhésion au COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE afin que le personnel de mairie puisse bénéficier des avantages proposés. Cette participation s'élève à 0,86 % de la masse salariale. Mme LEPAGE Nathalie est membre délégué au sein du CNAS.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 10 juillet 2014.

Publié ou notifié le 10 juillet 2014.

Fait à AMENUCOURT, le 25 septembre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



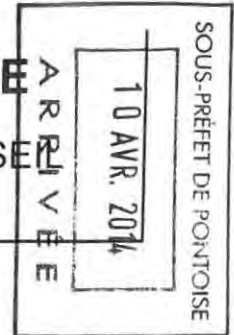


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL



De la commune AMENUCOURT

Séance du 03 avril 2014

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

31 mars 2014

Date d'affichage :

31 mars 2014

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

Election des deux  
délégués au Syndicat  
Intercommunal  
d'assainissement autonome  
SIAA

27/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,  
DECIDE de procéder à l'élection des délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'assainissement autonome SIAA

Compte-tenu des résultats ,

Ont été élus délégués titulaires et suppléant auprès du Syndicat Intercommunal d'assainissement autonome SIAA

- M HOURDOULLIE Marius- titulaire
- M LERET Marie Thérèse - titulaire
- M MARQUOT Laurent

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**



De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

demande de retrait d'une  
cabine téléphonique.

*25/2014.*

Madame le Maire informe le conseil municipal que la cabine téléphonique au parking de Roconval est en très mauvais état et n'est plus utilisée.

Vu, les travaux de réfection de parking prévus prochainement,

Vu, le mauvais état de la cabine téléphonique,

Après délibération,

Le conseil municipal, a l'unanimité,

Demande le retrait de la cabine téléphonique-0134797235 auprès de la Société ORANGE.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 29 avril  
2014 et publication ou notification du 29  
avril 2014

Le Maire



Signature



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,



Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des deux  
délégués Syndicat  
Intercommunal et  
Interdépartemental des  
Eaux de Bray et Lu

24/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des 2 délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental des Eaux de Bray et Lu

Compte-tenu des résultats ,

MME CAMBOURIEUX Frédérique,  
MME VIEILLARD Marie Béatrice,

ont été élus délégués auprès du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental des Eaux de Bray et Lu (S.I.I.E.P)

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



Le Maire,

Signature

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE.

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**



M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Versement des indemnités  
de fonctions au Maire et  
aux adjoints

**23/2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide et avec effet au 01/04/2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire :

Population / 207 habitants

Taux maximal: 17 % de l'indice 1015

le Conseil municipal décide et avec effet au 15/03/2008 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints :

Taux maximal: 6.60% de l'indice 1015

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 29 avril  
2014 et publication ou notification du 29  
avril 2014



Signature



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

**OBJET**

Délégations consenties au  
Maire par le Conseil  
Municipal

*22/20 14*

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De procéder dans les limites de 500 000 € annuels à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et de l'article L. 2221-5- et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

3° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du

**Le Maire,**

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

**Signature**





montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

4° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

6° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

7° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

8° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

9° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

10° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

11° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,

12° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ;

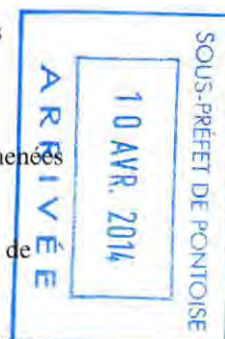
13° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux .

14° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

15° De réaliser les lignes de trésorerie pour un montant maximum de 700.000 € par année civile

16° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans .

17° D'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme



Le Maire,

Signature

18° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme ;

19° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune;

20° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le Maire  
Mairie d'AMENUCOURT  
F. CBX  
(Signature)



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

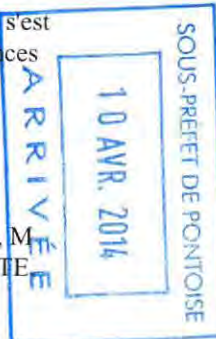
- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,



Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des délégués  
auprès de la Commission  
des Chemins et Batiments  
Communaux

*21/2014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des **8** délégués qui représenteront la commune auprès de la Commission des Chemins et Batiments Communaux

Compte-tenu des résultats ,  
- MME CAMBOURIEUX Frédérique  
- MME POURRE Christine  
- M ZAPPELINI Alain  
- M DELAPORTE Thierry  
- M MARQUOT Laurent

Membres hors conseil  
- M PETEL Antoine  
- M THOUARD Jean Louis  
- M DEROBERT Claude

**Le Maire,**

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

**Signature**



COMMUNE  
AMENUCOURT

Délibération du conseil Municipal du 03 avril 2014

Suite

Ont été élus délégués titulaires auprès de la Commission des Chemins  
et Batiments Communaux



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des délégués  
auprès de la Commission  
des Appels d'offres, suivi  
des travaux

**20/2014**

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des délégués auprès de la Commission des Appels d'offres, suivi des travaux  
Compte-tenu des résultats ,

- MME CAMBOURIEUX Frédérique
- MME VIEILLARD Marie Béatrice
- M MARQUOT Laurent
- M LEBARQUE Sébastien
- M FRANCOIS Pascal

Ont été élus délégués titulaires auprès de la Commission des des Appels d'offres, suivi des travaux

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

Le Maire,  
  
  
Signature

COMMUNE  
AMENUCOURT

Délibération du conseil Municipal du 03 avril 2014

Suite

Communale d'Action Sociale





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des délégués  
auprès de la Commission  
Communale d'Action  
Sociale  
CCAS  
19/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des 7 délégués qui représenteront la commune auprès de la Commission Commission Communale d'Action Sociale

Compte-tenu des résultats ,

- MME CAMBOURIEUX Frédérique
- MME POURRE Christine
- MME PYCK Michelle
- MME LERET Marie Thérèse
- M DILUKEBA Lémy

Membres hors conseil

- M PETEL Antoine
- M LAMBERT Michel

Ont été élus délégués titulaires auprès de la Commission Commission

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



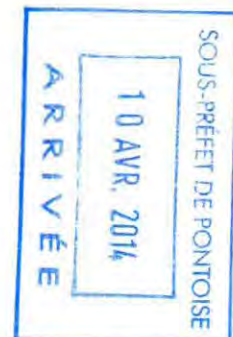
Le Maire,  
  
Signature

**COMMUNE  
AMENUCOURT**

Délibération du conseil Municipal du 03 avril 2014

Suite

Communale d'Action Sociale



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des délégués  
auprès de la Commission  
des fêtes

17/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des 10 délégués qui représenteront la commune auprès de la Commission des fêtes.

Compte-tenu des résultats ,

- MME CAMBOURIEUX Frédérique
- MME POURRE Christine
- MME PYCK Michelle
- MME VIEILLARD Marie Béatrice
- M FRANCOIS Pascal
- M DILUKEBA Lémy
- M LEBARQUE Sébastien

Membres hors conseil

- MME LEBARQUE Nadine
- M LAMBERT Michel
- M HENRY Gérard



**Le Maire,**

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

**Signature**



**COMMUNE**  
**AMENUCOURT**

Suite

Ont été élus délégués titulaires auprès de la Commission des Fêtes

Le Maire,  
F. C. B. x  
  
Signature



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

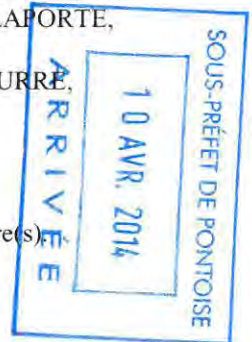
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :  
**31 mars 2014**

Date d'affichage :  
**31 mars 2014**



M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des deux  
délégués au Syndicat  
électricité gaz et télécom  
du Val  
d'Oise.SMDEGTVO

*16/2014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat électricité gaz et télécom du Val d'Oise.

Compte-tenu des résultats ,  
M ZAPPELINI Alain                    titulaire  
M LEBARQUE Sébastien            suppléant

Ont été élus délégués                    auprès du Syndicat électricité gaz et  
télécom du Val d'Oise.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

Maire, *CBX*  
  
Signature

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

ARRIVEE  
10 AVR. 2014  
SOUS-PRÉFET DE PONTOISE

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election du Délégué  
défense

*15/2014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner M FRANCOIS Pascal pour représenter le Délégué défense

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



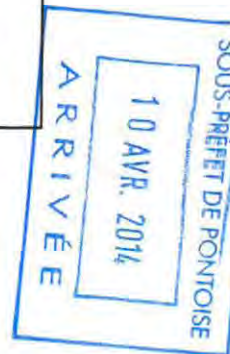
Le Maire,

*F. CBK*

Signature

# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des deux délégués Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

*14/2014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

Compte-tenu des résultats ,  
-M MARQUOT Laurent titulaire  
-M DILUKEBA Lémy suppléant

Ont été élus délégués titulaires auprès du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril 2014 et publication ou notification du 07 avril 2014

Maire,  
**F. CBX**  
  
Signature



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE.

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

**OBJET**

Election des deux  
délégués titulaires auprès  
du Syndicat Mixte de  
Ramassage et de  
Traitement des Ordures  
Ménagères  
(S.M.I.R.T.O.M)

*13/2014*

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagère

Compte-tenu des résultats ,

- MME CAMBOURIEUX Frédérique,

- MME LERET Marie Thérèse

Ont été élus délégués titulaires auprès du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.R.T.O.M)

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



Le Maire,

*F. CBX*

Signature



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

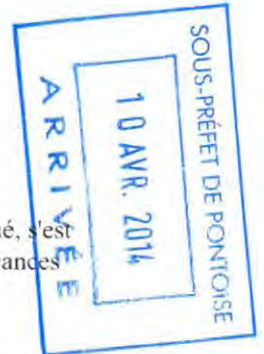
De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.



**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election deux délégués  
auprès du Syndicat  
Intercommunal de Gestion  
des Ecoles de la Roche  
Guyon  
(S.I.G.E.L)

*A212014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de la Roche Guyon (S.I.G.E.L)

Compte-tenu des résultats ,

- Mme CAMBOURIEUX Frédérique
- M FRANCOIS Pascal

Ont été élus délégués titulaires auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion des Ecoles de la Roche Guyon (S.I.G.E.L)

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



Le Maire,

*CB*  
Signature

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

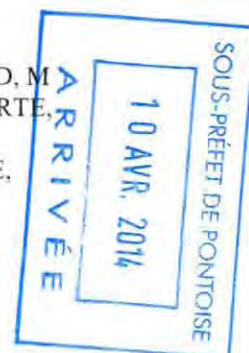
Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).



**OBJET**

Election deux délégués  
du Syndicat  
Intercommunal et  
Interdépartemental de la  
Vallée de l'Epte

*11/2014*

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte

Compte-tenu des résultats ,

- M DELAPORTE Thierry
- MME VIEILLARD Marie Béatrice

Ont été élus délégués titulaires auprès du Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



Le Maire,

*F. CBK*

Signature



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 03 avril 2014 à 19 heures 30



**Date de convocation :**  
31 mars 2014

**Date d'affichage :**  
31 mars 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Election des délégués au  
Parc Naturel Régional du  
Vexin

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

10/2014-

Étaient présents :

MME Marie-Thérèse LERET, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

Secrétaire de séance :

LERET Marie Thérèse

Vu les élections de mars 2014,  
Vu les articles L.163-5 et L-163-6 du code des collectivités territoriales,

Le conseil après en avoir délibéré

DECIDE de procéder à l'élection des 2 délégués qui représenteront la commune au Parc Naturel du Vexin,

Compte tenu des résultats,

Titulaire : MME CAMBOURIEUX Frédérique

Suppléant : M ZAPPELINI Alain

Ont été élus délégués au Parc Naturel Régional du Vexin

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 07 avril 2014.

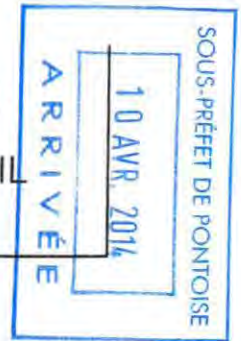
Publié ou notifié le 07 avril 2014.

Fait AMENUCOURT, le 07 avril 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**



De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

**Nombre de conseillers**

- en exercice	<b>11</b>
- présents	<b>11</b>
- votants	<b>11</b>
- absents	<b>0</b>
- exclus	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie-Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des deux  
délégués titulaires à la  
Communauté de  
Communes du Vexin Val  
de Seine

9/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégué titulaire et deux suppléants qui représenteront la commune à la Communauté de Communes du Vexin Val de Seine

Compte-tenu des résultats ,  
titulaire : Mme M.T LERET  
suppléants : Mme CAMBOURIEUX Frédérique

Ont été élus délégués titulaire et suppléant à la Communauté de Communes du Vexin Val de Seine

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

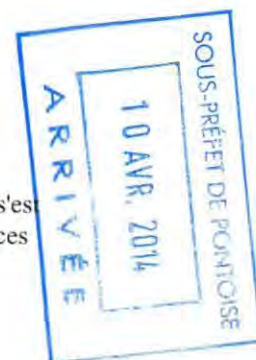
De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.



**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

M. Marie Thérèse LERET a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election des délégués  
auprès de la Commission  
des finances

7/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à l'élection des deux délégués qui représenteront la commune auprès de la Commission des finances

Compte-tenu des résultats ,

- MME CAMBOURIEUX Frédérique
- MME POURRE Christine
- MME PYCK Michelle
- MME VIEILLARD Marie Béatrice
- MME LERET Marie Thérèse
- M ZAPPELINI Alain
- M FRANCOIS Pascal
- M DILUKEBA Lémy
- M LEBARQUE Sébastien
- M DELAPORTE Thierry
- M MARQUOT Laurent

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014

Signature




**COMMUNE  
AMENUCOURT**

Délibération du conseil Municipal du 03 avril 2014

Suite

Ont été élus délégués titulaires auprès de la Commission des Finances

Le Maire,

F. GBX  




# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **28 mars 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 28 mars à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

Date de convocation :

**24 mars 2014**

Date d'affichage :

**24 mars 2014**

M. M.B VIEILLARD a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

**OBJET**

Election du nombre des adjoints

6/2014

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est d'arrêter le nombre d'adjoints.

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité de conserver le nombre d'adjoints comme précédemment, à savoir : deux adjoints.



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture de Pontoise le 31 mars 2014 et publication ou notification du 31 mars 2014



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **28 mars 2014**

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 28 mars à 14 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. .

**Etaient présents : MM.**

ME Frédérique CAMBOURIEUX, MME Marie-Thérèse LERET, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

Date de convocation :

**24 mars 2014**

Date d'affichage :

**24 mars 2014**

M. me M.B VIEILLARD a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

Election du maire

5/2014

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner M.B VIEILLARD pour assurer ces fonctions.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme .CAMBOURIEUX Frédérique : .10 voix

Mme CAMBOURIEUX Frédérique, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 31 mars  
2014 et publication ou notification du 31  
mars 2014

Le Maire,  
Mairie d'AMENUCOURT  
Signature



ARRIVÉE

10 AVR. 2014

SOUS-PRÉFET DE PONTOISE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	

De la commune AMENUCOURT

Séance du 06 novembre 2014 à 20 heures 00

**Date de convocation :**

28 octobre 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

28 octobre 2014

**Objet**

Compétence  
"infrastructure de réseaux  
et de services locaux de  
communication  
électronique"

Mme CAMBOURIEUX Frédérique

Étaient présents :

34/2014

MME Marie-Thérèse LERET, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, M ZAPPELINI Alain, MME Christine POURRE, MME Marie Béatrice VIEILLARD

Secrétaire de séance :

LEBARQUE Sébastien

VU la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes VEXIN VAL DE SEINE en date du 30 septembre 2014 décidant de compléter les statuts de Communauté de Communes VEXIN VAL DE SEINE comme suit :

"infrastructure de réseaux et de services locaux de communication électronique : la Communauté de Communes Vexin Val de Seine est compétente en matière de réalisation et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de télécommunications au sens du code des postes et des télécommunications électroniques incluant, le cas échéant, l'acquisition de droit d'usage à cette fin ou l'achat d'infrastructure de réseaux existants et la mise à disposition des équipements réalisés aux opérateurs et utilisateurs de réseaux indépendants"

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, acceptent le transfert de compétence à la CCVVS.

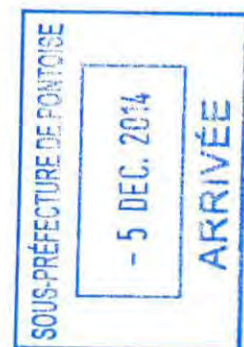


Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture Val d'Oise le  
13 novembre 2014.

Publié ou notifié le 13 novembre 2014.

Fait AMENUCOURT, le 02 décembre 2014

Le Maire. CAMBOURIEUX Frédérique



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **AMENUCOURT**

Séance du **03 avril 2014**

Nombre de conseillers	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quatorze, le 03 avril à 14 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. ME Frédérique CAMBOURIEUX.

**Etaient présents : MM.**

MME Marie-Thérèse LERET, MME Marie Béatrice VIEILLARD, M Alain ZAPPELINI, MME Michelle PYCK, M Thierry DELAPORTE, M Lemy DILUKEBA, M François PASCAL, M Sébastien LEBARQUE, M Laurent MARQUOT, MME Christine POURRE,

Date de convocation :

**31 mars 2014**

Date d'affichage :

**31 mars 2014**

**OBJET**

Election des délégués  
auprès du Syndicat  
Intercommunal  
d'Electricité et de Cables  
du Vexin

8/2014

VU les élections de Mars 2014

VU les articles L.163-5 et L.163-6 du code des collectivités territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré,

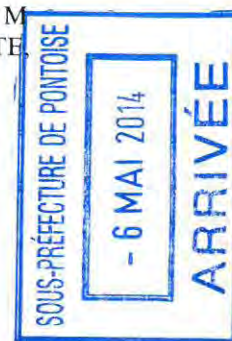
DECIDE de procéder à l'élection des délégués qui représenteront la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Cables du Vexin

Compte-tenu des résultats ,

Ont été élus délégués titulaire et suppléant auprès du Syndicat Intercommunal Intercommunal d'Electricité et de Cables du Vexin (S.I.E.R.C)

- M ZAPPELINI Alain- titulaire
- M LEBARQUE Sébastien - titulaire

Acte rendu exécutoire après le dépôt en  
Sous Préfecture de Pontoise le 07 avril  
2014 et publication ou notification du 07  
avril 2014



Le Maire,



Signature